

La filière lait de brebis à l'épreuve des crises climatiques

■ **Ovins** - À l'issue de cette difficile année 2022, l'interprofession s'est interrogée sur l'impact du changement climatique et l'évolution des activités d'élevage au cours des prochaines décennies.

Dans le contexte tourmenté de ces derniers mois, Daniel Bordarrampé, le président du collège producteur de l'interprofession lait de brebis, avait à cœur de projeter l'élevage ovin lait dans l'avenir et de rester confiant quant aux capacités de la filière de dépasser les difficultés d'aujourd'hui et à faire évoluer les façons de produire. Au-delà de la restitution des résultats technico-économiques (lire également ci-dessous), les responsables de l'interprofession ont donc consacré cette journée de travail, organisée ce mardi 17 janvier à Saint-Palais, à la préparation de l'avenir lointain et à l'anticipation.

Hausse des températures

Avec sa sécheresse, ses canicules et difficultés d'approvisionnement en intrants, l'année 2022 aura marqué le monde agricole. « Aujourd'hui considérée comme exceptionnelle, ce type de situation deviendra courant au tournant de la seconde moitié du XXI^e siècle » alerte Jean Beudou, ingénieur ovin à la chambre d'agriculture. L'heure n'est plus à nier l'évolution climatique, mais à appréhender

les conditions de production des prochaines décennies.

Entre 1970 et 2020, l'augmentation des températures en France dépasse 1,5 °C, et pourrait franchir le seuil des 3 °C d'ici la fin du siècle. Une augmentation qui ne présume en rien des pics de température (au-delà de 45 °C) et de leur fréquence dans les prochaines années. Avec des impacts de plus en plus marqués sur la production agricole. Les signes avant-coureurs de ces changements ne manquent pas : stagnation des rendements culturaux, avancement des dates de récolte, susceptibilité aux gelées tardives.

Avec des régimes hydriques modifiés, c'est surtout l'évapotranspiration estivale qui va augmenter, en pénalisant toutes les productions estivales. Ce sont aussi les ressources en eau qui vont être durement affectées, avec une baisse des débits des cours d'eau de 20 à 40 %.

La chambre d'agriculture a commencé à publier des projections sur les prochaines décennies, et utilise pour cela l'outil ClimA-XXI, développé par le réseau des chambres d'agriculture. Adossé au modèle climatique Aladin de Météo France et à la plateforme DRIAS, l'outil permet de calculer différents indicateurs agro-climatiques locaux (démarrage végétation, optimum de coupe, évapotranspiration, stress thermique des animaux). Un exercice très concret mené, à ce stade, sur les stations d'Espelette, d'Armentarits et des Aldudes par Jean Beudou.

Neutralité carbone

Les causes de ces changements climatiques sont aujourd'hui bien établies, avec l'augmentation des concentrations en gaz à effet de serre (GES) : dioxyde de carbone (CO₂), protoxyde d'azote (N₂O) et méthane (CH₄), ce gaz produit par les

ruminants lors de la digestion. L'agriculture française émet aujourd'hui près de 20 % des GES, dont près de la moitié liée au cheptel ruminant. L'ambition pour l'élevage n'est rien moins que d'atteindre la neutralité carbone (équilibre entre émissions et séquestration) d'ici 2050.

La réduction des émissions est déjà significative, ne serait-ce qu'à travers la baisse des effectifs de bétail, et de l'accompagnement des éleveurs en s'appuyant sur des méthodes telles que Cap'2ER. La réduction des émissions passe aussi par la conduite des animaux (alimentation en particulier), la sélection génétique. Mais il s'agira surtout de séquestrer le carbone dans le sol et les plantes, avec des cultures plus pérennes, une réduction du travail du sol, la réhabilitation des haies. Un objectif tout à fait accessible pour une filière locale reposant sur des systèmes herbagers.

Trouver des solutions

Peut-être plus encore que le piémont pyrénéen, la filière chèvre, très présente dans le Nord-Aquitaine (Deux-Sèvres, Vienne), est elle aussi confrontée aux effets des changements climatiques : sécheresses récurrentes et déficit en eau de plus en plus marqué. Les organisations techniques (RedCap) et des groupes d'éleveurs sont d'ores et déjà mobilisés pour faire évoluer les systèmes de production et les équipements d'élevage. Un ensemble d'actions coordonnées par Caroline Sauvageot, chargée de mission au sein de l'Institut de l'Élevage sur les questions climatiques, entre systèmes fourragers et animaux.

Les aléas climatiques interrogent en priorité les systèmes fourragers, avec des cultures et des espèces plus adaptées, en associant au niveau des prairies des légumineuses (luzerne,



Avec sa sécheresse, ses canicules et difficultés d'approvisionnement en intrants, l'année 2022 aura marqué le monde agricole. // Photo J.-M. A. - Le Sillon

lotiers, sainfoin), des graminées (fêtuques élevées par exemple), et des espèces à enracinement profond (chicorée, plantain). De nouvelles espèces sont en cours d'évaluation, telles que les graminées d'été (Moha, Millet) associées ou pas à des légumineuses subtropicales (trèfle d'Alexandrie, cowpea ou lablab). Il y a aussi les cultures d'hiver à réintroduire dans les rotations, tels les méteils de céréales immatures à pâturer ou ensiler.

La sécurisation des stocks est bien sûr une nécessité. Avec des démarrages de végétation plus précoces, il faut être capable d'absorber un pic de production accru et plus précoce au printemps, au risque de conditions météorologiques défavorables à la récolte. Caroline Sauvageot évoque la nécessité de sécuriser la récolte par la voie humide (enrubannage), le séchage en grange étant plutôt à privilégier au sein des filières à forte valeur ajoutée (AOP).

Mais il faudra également penser aux capacités des animaux à supporter les fortes chaleurs, aux risques d'altération de leurs fonctions physiologiques, la reproduction en tout premier lieu. Faudra-t-il par exemple inséminer les chèvres au petit matin, ou distribuer les aliments de nuit ? Des formes d'adaptation entrevues aujourd'hui, mais déjà largement développées dans le pourtour méditerranéen avec des animaux qui sortent pâturer uniquement de nuit.

C'est aussi la conception des bâtiments qui devra évoluer pour les rendre plus vivables : bâtiments bois, toitures réfléchissantes, brumisateurs et ventilation statique ou dynamique, haies le long des murs... Il existe une multitude d'aménagements qui permettront de rendre les bergeries plus confortables par fortes chaleurs. Et préserveront la productivité de l'exploitation. Jean-Marc Arranz

Au fil de l'actualité

Navarrenx : soirée ciné-débat le 2 février autour du film L'Installation

En préambule de la foire de Navarrenx, la mairie, l'association Animagri Béarn des Gaves et l'Ifocap Adour organisent conjointement une soirée ciné-débat avec la projection du film documentaire L'Installation, réalisé par Agnès Poirier, le jeudi 2 février à partir de 19 h 00 à la salle du théâtre (mairie). Cette soirée abordera donc les enjeux des reprises et transmissions agricoles.

Propriétaires forestiers : avant le 7 février, votez !

Au premier trimestre 2023, le Centre national de la propriété forestière (CNPF) renouvelle les conseillers de ses délégations régionales. Pour la prochaine mandature, Jacquelin de Vazelhes est candidat à la fonction de conseiller avec comme suppléant, Hervé Madéo. Les électeurs sont les propriétaires d'au moins 4 ha de bois. Le matériel de vote leur a été envoyé à domicile au début du mois de janvier : lettre et instructions de vote, présentation du CNPF, bulletin de vote, et enveloppes retours. Les plis contenant les suffrages devront parvenir au préfet de la région au plus tard le 7 février, avant 18 h 00. Le dépouillement aura lieu publiquement dans les 2 jours suivants, et les résultats seront publiés sur le site Internet de chaque délégation régionale du CNPF.

Le bilan de l'observatoire économique de la filière

Avec 136 exploitations réparties en six systèmes d'élevage, l'observatoire demeure un outil indispensable pour comprendre la formation et l'évolution des revenus. La principale nouveauté est l'intégration d'un nouveau groupe, celui des élevages en agriculture biologique. Celui-ci, basé sur treize exploitations, fait apparaître de bons résultats économiques, tirés par un prix du lait toujours compétitif et des charges d'alimentation maîtrisées.

Globalement, la campagne 2021 reste en demi-teinte, et l'analyse sur 5 ans, entre 2017 et 2021, sur un échantillon constant, montre une dégradation des revenus disponibles (-5 %), en lien avec un accroissement des charges (+19 %).

Cette tendance moyenne cache une grande disparité des revenus entre exploitation. Cette disparité est approchée différemment par la méthode des coûts de production, une méthode mise en œuvre par Emmanuel Morin, de l'Institut de l'Élevage. En ramenant la rémunération de la main-d'œuvre exploitant au coût du smic, on constate que la rémunération moyenne pour les 79 éleveurs livreurs en races locale de l'observatoire ne dépasse pas 0,3 smic, et que 54 % des éleveurs ont une rémunération inférieure à 0,5 smic.

Hausse des charges

Ces résultats sont mis en comparaison avec ceux des réseaux d'élevage INOSYS (0,9 smic en moyenne), le

deuxième dispositif de suivi mis en œuvre par la chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage. En complément, une simulation sur l'analyse des coûts de production en 2022 laisse penser que l'accroissement du prix des intrants devrait entraîner une augmentation de l'ensemble des charges de l'ordre de 8,5 %, soit 196 € pour 1 000 litres de lait. Une augmentation ressentie par les éleveurs.

À noter qu'en 2022, le nombre de point de collecte (livreurs) poursuit son inexorable diminution (-2,1 %). Cependant, la filière fermière confirme son maintien, avec 399 producteurs, dont 281 fermiers stricts, lesquels transformèrent 14,5 millions de litres de lait (21,3 % de la production laitière du bassin).